



EXERCICE FINANCIER
2018-2019

FONDS REMSTAR
RAPPORT ANNUEL FPIC
DÉCISION 2017-146



**FONDS REMSTAR – RAPPORT ANNUEL 2019
MOT D'INTRODUCTION**

Soutenir le talent musical de chez-nous et faire rayonner la musique canadienne, voilà la mission du Fonds Remstar!

Depuis 2015, en reprenant l'administration du programme MaxFACT à la suite de l'acquisition de MusiquePlus, maintenant Elle Fictions, et de MAX par Groupe V Média, le Fonds Remstar poursuit son mandat de soutien à la création, la production, la distribution et la promotion à travers le Canada de nouvelles œuvres artistiques et culturelles.

Quatre ans après le début de son mandat, le Fonds présente son rapport annuel.

Le Fonds a connu une réorganisation au cours du dernier exercice financier et les nouvelles stratégies de financement mises en place au cours de cette période sont toujours d'actualité. Le Fonds Remstar continue de se concentrer uniquement sur le volet Émissions télévisuelles et sa mission reste inchangée.

MEMBRES DU CA ET BIOGRAPHIES

Éric Hébert (Indépendant)

Après s'être démarqué dans le domaine de la musique et de la gérance d'artistes de renom, Éric Hébert a cofondé la société Trio Orange, une Compagnie spécialisée en production et idéation de contenu télévisuel multiplateforme. Maintenant aux commandes de Télégramme Média, M. Hébert se spécialise dans la production de séries documentaires et culturelles. Récipiendaire de nombreuses distinctions, il œuvre également à titre d'administrateur du Fond Remstar.

Jean Guy Chaput (Indépendant)

Administrateur agréé et administrateur de sociétés certifié, Jean-Guy Chaput cumule plusieurs années d'expérience dans des postes de haut niveau. Ayant dirigé la SODEC pendant 5 ans, et ayant présidé le conseil d'administration de Renaud-Bray, M. Chaput œuvre aujourd'hui comme consultant, en plus d'être administrateur du Fonds Remstar.

Richard Speer (Indépendant)

Président et fondateur du groupe Attraction, Richard Speer est passionné par le monde de la production et des médias. Ancien président de la section québécoise de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision et administrateur du Fonds Remstar, il joue un rôle significatif dans la consolidation de l'industrie culturelle. Homme de conviction, il s'implique au sein des conseils d'administration de plusieurs organisations et institutions, dont le Fond Remstar.

Tony Porrello (Président et membre)

En plus d'assurer la présidence du Fonds Remstar depuis l'automne 2017, Tony Porrello est vice-président exécutif, approvisionnement, de Groupe V Média, premier groupe média indépendant au Canada, propriétaire de la chaîne généraliste V, des chaînes spécialisées Max et Elle Fictions, ainsi que des propriétés numériques Noovo.ca, Boutique Noovo et 25Stanley. À ce titre, M. Porrello assure les négociations de la majorité des contrats de l'entreprise. Avant de se joindre à Groupe V Média, M. Porrello était directeur de comptes commerciaux pour la Banque Royale du Canada, dans le secteur du financement de long métrages et audiovisuel. C'est près de 25 ans d'expérience avec Remstar en stratégie d'affaires, dont 10 ans dans le domaine de la distribution, production et le financement de longs métrages, que M. Porrello, gradué de l'Université Concordia de Montréal, cumule.



SOUS-TITRAGE ET VIDÉO DESCRIPTION

Toute la programmation liée au Fonds Remstar doit être sous-titrée et accompagnée de vidéo description pour la télévision. Ces exigences font partie des ententes arrêtées avec les récipiendaires et le Fonds s'assure du respect de ces termes avant la mise en ligne et/ou diffusion de tous les contenus.

MESURES DE SUCCÈS UTILISÉES POUR CHAQUE VOLET

Chaque demande de financement est évaluée par les membres du comité de sélection sur la base des mérites artistiques, l'aspect financier et sur l'excellence de l'équipe du projet soumis. Un système de pointage, se rapportant à ces balises/critères permet ensuite d'attribuer les enveloppes aux demandeurs s'étant le plus démarqués jusqu'à concurrence des dollars disponibles pour la dite ronde.



ÉMISSIONS TÉLÉVISUELLES FINANCÉES

À l'instar de la nouvelle stratégie de financement déployée en 2017-2018, les dollars qui n'ont pas été alloués sont reportés à la prochaine ronde et ainsi de suite, jusqu'à concurrence d'une ou plusieurs demandes qui se verront octroyer une aide financière de la part du Fonds.

Une seule ronde a été déployée cette année, mais aucune soumission ne rencontrait les exigences du Fonds et donc, aucune enveloppe n'a été allouée. Nous demeurons confiants que le Fonds Remstar permettra la mise en place de projets porteurs, en phase avec son mandat.